L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

OUVRE, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

DIMANCHE 13 JANVIER 1884.

La transmission télégraphique par les lignes souterraines, en France.

Des expériences intéressantes ont eu lieu, dernièrement, au ministère des postes et télégraphes, en France, sur la transmission télégraphique par les nouvelles lignes souterraines de création récentes. Nous avons déjà dit quelques doutes sur la facilité de transmettre des dépêches à travers de longs câbles souterrains; les essais auxquels nous avons assisté montrent qu'ils ne sont pas fondés. Il ne sera sans doute pas superflu à ce propos d'entrer dans quelques détails sommaires sur les lignes souterraines.

Les premières lignes souterraines remontent à l'origine même de la télégraphie électrique. Lesage, savant d'origine française, établi à Genève, écrivait en 1782: "On peut concevoir un tuyau souterrain de terre vernissée, dont la cavité soit séparée de toise en toise par des diaphragmes ou cloisons de terre vernissée ou de verre, percés de vingt-quatre trous pour donner passage à autant de fils d'archal que les diaphragmes doivent soutenir et maintenir séparés." En 1808, Sommering construisit à Saint-Pétersbourg une ligne à deux fils de 1000 mètres de longueur. En 1837, Cook et Wheatstone installèrent une ligne souterraine entre Eaton et Camden. En 1846, Werner Siemens essayait de la gutta-percha pour recouvrir les fils, et, un peu plus tard, on construisait quelques lignes souterraines en France, mais la gutta fut détruite par les rongeurs et la bonne vapeur ne se généralisa pas. En 1853, plusieurs Compagnies établirent des lignes souterraines entre Londres, Manchester et Liverpool. Les fils, recouverts de gutta, étaient disposés le long de rainures creusées dans des blocs de bois crésoté; on clouait une latte sur la rainure et l'oubli de la tranchée. [Nous passons sur les différents modes d'installation employés: ciment, bitume, etc. La recherche des dérangements et des réparations étaient très difficiles dans ces différents systèmes.] Tous ces essais échouèrent, et l'on renonça aux lignes souterraines pour de grandes distances; on ne les conserva que pour la traversée des villes et des tunnels.

Cependant les inconvénients qu'offrent les lignes aériennes ramenèrent peu à peu l'attention sur les lignes souterraines. Les bourrasques renversent les poteaux télégraphiques, brisent les fils; la neige, le givre les rompent aussi; les hautes et les hautes températures agissent pour leur compte et amènent quelquefois des ruptures; par les temps humides, par la pluie, l'électricité s'échappe; les orages, les aurores gênent les transmissions, etc. On reprit l'essai. En 1868, l'administration française construisit une ligne souterraine à vingt-huit fils entre Paris et Juvisy [30 kilomètres] servant d'amorce aux fils aériens des lignes de Lyon et d'Orléans. En 1872, une ligne de vingt-et-un fils relia Paris à Versailles. En 1871, on établit en Angleterre une ligne de Londres à Liverpool à Manchester. Enfin, en 1875, l'Allemagne entra résolument dans la voie des lignes souterraines à grande distance.

La ligne de Berlin-Hall [170 kilomètres], commencée le 13 mars 1876, fut terminée le 23 juin suivant. Les conducteurs sont isolés par la gutta-percha, protégés contre les accidents extérieurs par une armature en fer et simplement enfoncés dans une tranchée le long des grandes routes. En 1881, le réseau souterrain de l'Allemagne atteignait 5464 kilomètres de lignes à 7 ou 8 conducteurs. On a parlé, en 1882, des derniers temps le mode d'installation aérien mit et mieux isolé les conducteurs. [Voir *Annales télégraphiques*, 3e série, mars-avril 1883.]

En 1879, l'établissement d'un grand réseau souterrain fut également décidé en France. On n'avait pas oublié d'abord aux longues lignes le système des canalisations en fonte déjà employé pour les lignes urbaines.

Les grandes lignes renferment 3 câbles de 3 conducteurs: un conducteur principal, deux conducteurs de plus faible diamètre formés de brins de cuivre, recouverte de trois couches de gutta-percha, adhérant par de la composition Chatterton. Le conducteur et son isolant sont ensuite recouverts d'un *guipage* composé d'un certain nombre de couches de jute tannée formant matelas, maintenus par un ruban extérieur de coton tanné. Les câbles sont livrés par longueurs de 500 mètres et installé dans les tuyaux en fonte. Tous les 500 mètres, il existe une chambre de raccordement, sorte de cuve en fonte à fermeture hermétique où se font les soudures. On fait pénétrer les câbles dans la conduite en fonte; on les tire d'une chambre à l'autre en reliant les câbles bien frottés de talc à une corde métallique introduite elle-même à l'aide d'une cordelette passée dans les tuyaux au fur et à mesure de leur pose. Ce travail d'installation s'effectue à mains d'homme ou avec une machine munie d'un frein automatique qui limite l'effort de traction.

Pour les embranchements, pour les sections de ligne, on n'emploie que des câbles à 3, 2 ou même 1 conducteur; ils sont simplement enfouis dans des tranchées d'environ 1m20 de profondeur, mais ils sont armés de fils de fer galvanisés de 4 millimètres.

Les câbles armés sont plus économiques quand il ne s'agit que de 3 conducteurs, mais la différence de prix diminue rapidement avec le nombre des conducteurs; pour 6 conducteurs, les prix de revient des lignes sous tuyaux ou armées sont à peu près de même. Au delà, l'emploi de la canalisation devient plus économique.

Les tuyaux en fonte constituent un mode de protection très efficace contre les accidents extérieurs; la fonte se conserve mieux que le fer et la gutta percha est soumise à une cause d'altération qui provient de la nature du terrain traversée. Enfin, les chambres de raccordement et les manchons qui réunissent les tuyaux tous les 100 mètres rendent faciles la recherche des dérangements et le remplacement des câbles défectueux, en évitant d'ouvrir la tranchée sur une grande étendue.

Voilà brièvement pour la construction; quelques mots maintenant sur l'exploitation.

Les deux grands ennemis de la transmission télégraphique sur les lignes sous câbles sont la condensation et l'induction. Une partie du courant est absorbée par l'isolant à mesure de sa propagation, et d'autant plus naturellement que la longueur de ligne est plus grande. Le courant pénètre l'isolant au lieu d'emplir le conducteur, et la propagation de l'électricité est retardée. A une certaine distance, par suite de la perte faite en route, le courant transmis est tellement atténué qu'il ne peut plus faire fonctionner les appareils ordinaires de la télégraphie. Pour les transmissions par câbles sous marins on est obligé d'avoir recours à des relais spéciaux. Le courant en tourne très facilement la difficulté en sectionnant la ligne, en rédoublant au lieu de faire à conserver au courant la force convenable pour actionner les appareils; et entre les deux tronçons on installe ce que l'on nomme un *relais*, c'est à dire un appareil qui fait pénétrer dans la ligne un courant nouveau, un courant de renfort qui prend la place du premier devenu insuffisant.

L'expérience a montré que l'on peut faire fonctionner jusqu'à 400 kilomètres avec les câbles actuels en conservant la même vitesse de transmission que sur les lignes aériennes. Comme l'intercalation des relais n'apporte aucun retard dans la transmission, la distance franchie peut être de plusieurs fois 100 kilomètres.

Quant à l'induction électro-statique, elle est produite par la réaction qui se fait d'un fil sur l'autre quand passe un courant. Lorsque plusieurs fils sont dans le même câble, on conçoit que le travail qui s'effectue sur l'un puisse nuire au travail qui se fait sur l'autre. L'induction est d'autant plus à redouter qu'elle augmente comme le carré de la longueur de la ligne [Le courant n'arrive à son état d'intensité stable que lorsque la charge du conducteur est complète. Avec un appareil Hughes, qui est très sensible, le fonctionnement a lieu presque au moment des premières traces du courant. La durée de l'état variable est bien proportionnel au carré de la longueur de la ligne, mais, en réalité, le temps d'arrivée du premier flux est, d'après M. Blavier, plutôt simplement proportionnel à la distance. Le temps nécessaire à la production d'un signal suit une loi intermédiaire.] Pour diminuer son influence au point de la rendre négligeable, on a eu recours sur le réseau français à un artifice simple et ingénieux.

La plus longue ligne en exploitation aujourd'hui est celle de Paris-Lyon par Dijon; elle se compose de 3 câbles de 3 conducteurs distincts, un gros et deux petits. On fait desservir Lyon par les 3 gros conducteurs des 3 câbles, et, comme ils se trouvent séparés et maintenus à distance, relativement assez grande, ils ne s'induisent pendant le travail que très faiblement. Les autres petits conducteurs sont affectés aux services intermédiaires de Paris-Auxerre, Auxerre-Dijon, Dijon-Lyon, et la distance étant cette fois notablement réduite, l'induction est elle même très diminuée.

Ce qu'il y a de certain, c'est que nous avons vu, au ministère des télégraphes, les appareils imprimeurs Hughes marcher à 116 tours, vitesse normale employée sur les lignes aériennes pour transmettre, en moyenne, 50 dépêches de 20 mots à l'heure, non comprises les indications de service. Et les appareils transmettaient à Lille, à Dijon, à Lyon. En un mot, on a tout calculé, de façon à rendre les effets de condensation et d'induction tels qu'ils ne puissent pas plus gêner les transmissions sur les lignes souterraines que sur les lignes aériennes.

Quant à l'influence des courants telluriques et des orages magnétiques, elle est moins à redouter ici que sur les lignes aériennes. Il suffirait, si elle devenait gênante, en cas de besoin, de réunir les extrémités des fils par des boucles et de travailler sur un circuit métallique entièrement isolé de la terre. Il résulte, du reste, d'un très beau et tout récent travail de M. Blavier, lequel nous aurons à revenir, que les lignes souterraines ne sont pas plus influencées que sur les lignes aériennes par les courants terrestres.

Le réseau français se poursuit donc dans d'excellentes conditions. Depuis quatre ans, date de nos premiers travaux, on a construit 2500 kilomètres de grandes lignes et 800 kilomètres de câbles armés. Ce qui correspond à 18,000 kilomètres de fils actuellement posés sur lesquels 12,000 kilomètres sont déjà en service courant. C'est un travail considérable qui fait honneur aux ingénieurs de l'administration des télégraphes.

Un chien qui ne sait pas le français.

Que l'Allemagne ne prenne pas ombrage du jugement prononcé dans l'affaire suivante! Il est certain qu'elle a eu le dessous; mais, pour Dieu, que l'esprit de parti n'aille pas introduire la politique dans un fait auquel elle est aussi étrangère qu'elle l'était à l'extraction, par Bilboquet, d'une bonne dent pour une mauvaise, et fasse le ciel que nos relations si complètement amicales, nous dit-on, ne soient pas troublées à propos d'un chien, le seul Allemand, du reste, qui soit pour quelque chose dans le procès.

Il est vrai que c'est lui qui a cherché querelle à un chien français, mais nous avons hâte de déclarer hautement que le maître de celui-ci n'a point fait allusion au proverbe connu, et nommé à dessein par Voltaire, pour ne pas offenser par mégarde, de l'autre côté du Rhin, on lui saura gré de cette réserve, et que nul ne tentera de rallumer des passions à peine éteintes.

Voici le point de départ du procès:

M. Riboix passait sur un trottoir avec son chien; M. Juteux longeait de trottoir en sens opposé, également avec son chien; les deux hommes passent leur chemin, les deux chiens s'arrêtent, se regardent, remuent la queue; puis, les deux museaux se rapprochent, le coin de chaque lèvre supérieure se relève et laisse apercevoir deux rangées de dents, un grognement sourd se fait entendre de part et d'autre. Un gamin, témoin de ces signes précurseurs, envoie un ex, ex, ex; l'orage éclate, terrible; les deux adversaires se mordent les oreilles, se roulent dans la boue; leurs maîtres revenus sur leurs pas, prennent parti, chacun pour son chien, puis des mots en viennent aux mains, et il se trouve que c'est un troisième passant, lequel ne connaît ni les maîtres ni les chiens, qui a payé pour tous, et c'est lui qui est aujourd'hui plaignant devant la police correctionnelle.

MM. Riboix et Juteux sont prévenus de coups et blessures.

Messieurs, dit ce dernier, si M. Riboix avait appelé son chien, en le voyant se jeter sur le mien, tout seul ne serait pas arrivé, car le mien est très doux, et si le sien ne l'avait pas attaqué.....

Le plaignant, M. Barbin, est un homme colossal, de force à étrangler les deux prévenus et leurs chiens avec.

Messieurs, dit-il, j'aurais pu aisément me défendre, mais il m'est interdit de me battre contre moins de quatre hommes.

M. le président.—D'ailleurs on n'a pas le droit de se battre avec personne; on n'a donc pu vous imposer un minimum d'adversaires.

Le témoin.—Je ne me suis jamais battu; c'est quelqu'un qui m'a dit que les gens de ma force n'avaient le droit de se battre que contre quatre hommes, et n'ayant jamais été attaqué..... ces messieurs sont les premiers.

M. le président.—A quel propos vous ont-ils attaqué?

Le témoin.—Je passais au moment où deux chiens se dévoraient; on les aurait crus enragés à la fureur qu'ils mettaient à s'arracher les oreilles, la peau; ils étaient en sang; près d'eux, leurs maîtres s'envoyaient des coups de poing, des coups de parapluies; voyant que personne n'intervenait, je me mets en devoir de séparer les chiens.

M. le président.—Vous auriez mieux fait de séparer les maîtres.

Le témoin.—C'est ce que j'aurais fait; je prends donc chaque chien par la queue, je tire, j'arrache une des queues [rires dans l'auditoire].

M. le président.—Il a fallu que vous tiriez bien.

Le témoin.—Pas très fort [nouveaux rires], j'allais probablement arracher l'autre queue, quand ces messieurs sont tombés sur moi, par derrière..... une chose que vous ne croirez pas, le chien dont j'avais arraché la queue a gueuli naturellement; eh bien, il a senti de nouveau sur l'autre.....

M. le président.—Combien de temps avez-vous été malade?

Le témoin [surpris]—Malade? Malade de quoi?

M. le président.—Des coups que vous ont portés les prévenus.

Le témoin.—Oh! monsieur, ils n'étaient pas assez pour cela [rires.] Ça ne m'a pas fait grand mal et ce n'est pas moi qui aurait fait arrêter ces messieurs; ce sont des agents qui les ont emmenés.

M. le président.—Enfin quels coups vous ont-ils portés?

Le témoin.—Celui-ci [Juteux] je ne pourrais pas vous dire..... je croirais volontiers qu'il voulait plutôt intervenir. C'est l'autre qui me tapait dessus, mais, je vous dis, il se faisait plus mal qu'il ne m'en faisait.

Juteux.—Il est certain que, moi, je n'ai pas touché monsieur.

M. Riboix.—Moi, monsieur, croyez-vous que je devais être content de voir M. Juteux tomber sur moi parce que nos chiens se battaient!

M. Juteux.—C'est votre chien qui a attaqué le mien.

M. Riboix.—Et, par là-dessus, de voir arracher la queue de mon chien; qu'on n'a jamais vu une scène pareille; les deux chiens, les deux maîtres, tout ça se battant, et puis ce colosse qui arrive, qui se met à arracher les queues, les chiens gueulaient, le monde aussi; il y avait plus de cent cinquante personnes, et pour comble, des sergents de ville qui nous emmenèrent.

Et voilà comment M. Riboix, le maître du chien allemand, a été condamné à six jours de prison, alors que le Tribunal a acquitté M. Juteux, dont les voies de fait n'ont pas été établies.

Nous avions donc raison de dire que la politique est étrangère à l'événement, comme la nationalité du chien est étrangère au jugement rendu.

Le faiseur d'anagrammes.

On a cité, dans le temps, un faiseur d'anagrammes qui, à force de patience, a trouvé dans le mot Stockholm la phrase suivante: Napoléon a vaincu l'Europe.

Au premier abord on ne s'explique pas très bien qu'on puisse composer une phrase de vingt-deux lettres, avec un mot qui n'en a que neuf, mais ce ne serait pas la peine de chercher des anagrammes si l'on s'arrêtait devant les difficultés.

Pour tout chercheur sérieux de ce genre de combinaisons, comme l'auteur de ce tour de force, la solution est des plus simples.

Voici ce que fit cet homme de génie: il supprima du mot Stockholm les lettres *s, t, o, k*, qu'il remplaça par *a, y, e*, il coupa une jambe à l'*m*, qu'il devint ainsi un *n*, ajouta les trois mots: *a vaincu l'Europe*, et il eut son affaire.

Ce joli travail est d'autant plus précieux pour les soirées d'hiver, qu'il peut se faire à la lampe. M. Donarton, si bien compris, que c'est à cet innocent jeu qu'il occupe ses loisirs.

Innocent..... il le fut pendant longtemps, mais il a cessé de l'être, le jour où M. Ducarton l'a appliqué à son ressentiment; car, après l'exemple de Stockholm, on comprend qu'il est facile de trouver tout ce qu'on veut dans le premier mot venu.

Que si l'on s'étonnait de rencontrer de la haine dans le cœur d'un homme atteint de la plus inoffensive des passions, nous répondrions que ce doux chercheur d'anagrammes a été cruellement froissé dans la plus tendre de toutes: sa passion pour Mlle Pommeau; de là, sa vengeance à l'aide du moyen qui avait servi ou plutôt desservi ses amours, comme on le verra tout à l'heure.

On a déjà compris que M. Ducarton avait remplacé les bouquets à Chloris par de galantes anagrammes par lui adressées à sa future épouse.

Chose qu'il ne pouvait s'expliquer: plus il lui en envoyait, plus elle paraissait se refroidir pour le mariage projeté, plus elle en reculait l'époque. Si bien qu'à propos d'une circonstance qu'on va connaître, la jeune fiancée déclara à son père que son futur étant décidément imbécile, elle ne voulait plus entendre parler du mariage projeté.

Ceci exposé, et étant dit ci-dessus que M. Ducarton s'est vengé, il est à peu près inutile d'ajouter que sa vengeance a atteint la famille Pommeau.

C'est pour injures que l'homme aux anagrammes est devant la justice.

M. Pommeau est à la barre comme plaignant.

Moi, dit-il, j'étais très content de donner ma fille à M. Ducarton, vu que je lui trouvais de l'esprit; je ne sais bien que je ne m'y connais pas, étant ancien ouvrier gravatier, aujourd'hui entrepreneur de démolitions et n'ayant pas reçu d'instruction. Tout de même il faisait des choses d'un esprit extraordinaire: avec n'importe quel mot il en faisait un autre: ainsi mon entrepreneur de démolitions, il m'a fait un jour: homme de cœur et d'intelligence, ce qui m'a flatté; c'est même ce qui m'a décidé à en faire mon gendre; que je me suis même chamaillé pas mal avec ma fille, quand elle me disait: il est bête comme une oie! et qu'un jour elle m'a dit: il est tout à fait idiot, je n'en veux pas..... C'était vrai, car nous étions allés dîner tous en restaurant et ma fille s'étant régalée de potage à la bisque, il a trouvé que potage à la bisque, ça faisait fleur d'oranger.

Moi, j'ai trouvé ça superbe et très galant, vu que c'était adressé à ma fille; c'est donc à ce propos là qu'elle m'a dit qu'il était imbécile et qu'on ne lui parle pas de ce mariage-là.

M. le président.—Enfin, arrivez donc aux injures.

Le témoin.—Ah! bien voilà: Lui ayant dit: Ma fille ne veut plus du mariage, il s'est vengé en retournant tous les mots qu'il faisait remettre un tas de petits papiers aux locataires de ma maison, au concierge, à mes amis et connaissances, et en se montrait ça en riant; c'est comme ça que j'ai su la chose.

M. le président.—Enfin, qu'y avait-il sur ces papiers?

Le témoin.—Eh bien! par exemple: entrepreneur de démolition, où il avait trouvé: homme de cœur et d'intelligence, il en faisait, gueux enrichi, et un tas d'autres mots, où il y avait que je mangeais la moitié du peuple; il a été jusqu'à attaquer ma fille, que de: potage à la bisque, il a fait: trop d'esprit pour être la fille du gravatier. C'est là-dessus que je lui ai envoyé un huissier.

Ducarton, à qui cette déposition a fait un succès d'auditoire dont il a paru flatté, tient à rester sur sa gloire et ne conteste rien de ce qu'on lui reproche. Il paraît même avoir l'esprit occupé comme s'il cherchait une anagramme.

Le Tribunal le condamne à 16 francs d'amende. Il reste immobile et rêveur.

M. le président.—Retirez vous!

Ducarton.—Ah! voilà: 16 francs d'amende!..... la balance de Thémis! et il sort radieux au milieu de l'auditoire qui le contemple.

Et dire que le célèbre aliéniste, M. Legrand du Saulle, n'était pas là!

Voir la vie en rose est un don du ciel fort agréable, mais rien ne corrigera un ivrogne, qui, ayant habituellement des idées noires, voit tout en rose, dès qu'il a bu.

Ceci peut importe au prévenu, qui comparaissait en police correctionnelle pour ivresse manifeste, ce qui peut se passer sur la terre, une seule chose l'occupe, boire, et pour un peu il chanterait, sur l'air connu:

Que le vaillant roi Richard
Aille courir les hasards,
Moi je pense comme Grégoire,
J'aime mieux boire.

Tel est le refrain qui constitue à peu près son unique réponse aux questions qui lui sont posées:

M. le président.—Voilà déjà trois fois que vous comparaissez en police correctionnelle pour ivresse manifeste; vous êtes incorrigible; pourquoi ne travaillez-vous pas?

Le prévenu.—J'aime mieux boire;

M. le président.—Ce n'est pas une réponse de nature à vous attirer la bienveillance du Tribunal; quel plaisir pouvez-vous trouver à être ramassé ivre-mort sur la voie publique?

Le prévenu.—Ça me chasse mes mauvaises idées et quand j'ai bu, je vois tout rose autour de moi. C'est ça qui fait plaisir à l'œil.

M. le président.—Si vous étiez un bon ouvrier, vous auriez des satisfactions, et vous ne passeriez pas votre existence dans les ruisseaux.

Le prévenu.—C'est bien seulement ça qui m'ennuie, parce que dans les ruisseaux on trouve de l'eau et j'en ai horreur de ce liquide.

M. le président.—Décidément, on a eu tort jusqu'à présent d'être indulgent pour vous.

Le Tribunal condamne ce buveur incorrigible à huit jours de prison et 16 francs d'amende.

Le prévenu (en quittant son banc): J'aimerais mieux boire.

Le "plus sourd des sourds" était établi autrefois au coin de la rue Blanche et du boulevard de Clichy. Il n'avait une petite boutique, et voici ce qu'on lisait sur l'enseigne:

ERNEST BOUBAU

Le plus sourd des sourds

Essayez la force de vos poumons

Dans ses propres oreilles!!!

5 francs

A qui se fera comprendre de lui!

Ce texte mirifique était accompagné d'un dessin représentant un homme de forte stature criant avec violence dans l'oreille de Boubau, dont la figure navrée exprimait clairement qu'il n'entendait rien.

Pour rentrer, on payait cinq sous, et, le dimanche surtout, Boubau faisait des recettes équivalentes à celle des défunts Menus-Plaisirs. Les bons badauds s'époumonnaient à lui crier dans l'oreille, et il leur disait avec affabilité:

—C'est très bien, mon bon monsieur, encore un peu plus fort, et je vais vous entendre. Vous avez, d'ailleurs une voix d'un timbre tout à fait agréable.

Le client sortait enchanté de cette bonne parole, et revenait parfois.

X...., jeune poète très prôné par une certaine coterie et qui, en réalité, possède peu de talent et d'énormes prétentions, a publié récemment un volume de vers.

Notre confrère S....., un pince-sans-rire, l'aborde sur le boulevard, et feignant l'enthousiasme:

—Vos vers sont magnifiques, lui dit-il..... Je les ai lus et relus..... c'est du Musset!.....

—Oui, répond l'aligneur de rimes avec sérénité..... du Musset, moins les défauts.

A la vente des bijoux d'une demi-mondaine, deux dames examinent un superbe collier de perles:

—Combien n'a-t-il pas fallu d'huîtres pour parfaire un objet aussi précieux!

—Oh! ma chère, il n'en a fallu qu'une —et c'est assez!

On sait que les contrôleurs de théâtre ont pris l'habitude d'offrir leurs cartes de visite, le jour de l'An, aux habitués. Une anecdote à ce propos:

Feu Cham se présente, le 1er janvier, au contrôle du Palais Royal; on lui remet les petits morceaux de carton traditionnels.

—Très bien, messieurs, dit sèchement Cham en se bontonnant jusqu'au menton, demain matin, mes témoins seront chez vous.

Et, avec la dignité grave d'un monsieur qui a sur les bras une affaire d'honneur, le caricaturiste va s'asseoir dans sa stalle.

Un journal qui se pique de royalisme et de bon sens disait dernièrement, à propos de la Valechie: "Les paysans y sont excellents, mais astucieux, fourbes, paresseux, mous et superstitieux."

Voilà des gens qui sont excellents à peu de frais!

Un monsieur tout grelottant entre dans une citadine sur laquelle est écrit: *chauffée*.

—Tenue y est-il fantaisie qu'il n'y ait pas quelque chose de chaud?

—Comment! dit-il au cocher en arrivant à destination, vous osez prétendre que votre voiture est chauffée!

—Parfaitement, répondit celui-ci; ce sont les voyageurs qui la chauffent.

Lolo s'intéresse particulièrement aux choses de la cuisine.

Hier, elle contemplait le cordon bleu de la maison qui plumait un poulet. Quand la volaille fut à moitié déplumée, la petite demanda:

—Pourquoi que tu la *déshabilles*?

On parle devant Taupin d'un de ses camarades mort d'une phthisie pulmonaire.

—Le pauvre diable, dit-il, aussi c'est un peu de sa faute.

—Il noçait donc?

—Non il toussait trop!

Paul est le fils d'un de nos compositeurs qui s'est rangé, depuis longtemps, sous la bannière de Wagner.

Hier, on trouve Paul battant une casserole avec des pincettes, criant, trappant le piano du pied.....

—Que fais-tu là, Paul?

—C'est pour aider papa dans son travail. N'est-ce pas que c'est d'un bon fils?

Dans les annexes de l'*Offiecl* figure un tableau présentant la statistique de l'émigration française. En 1881, les départements de l'Eure et de la Seine-Inférieure, qui n'ont fourni, le premier, que 3, et le second que 11 émigrants, sont au nombre des départements où l'émigration est la moins nombreuse. Les Basses-Pyrénées (582 émigrants) figurent en tête de la liste. L'Yonne est le département qui ne fournisse pas d'émigrants. Sur 4,466 Français qui ont quitté la mère patrie, plus de la moitié,—2,542,—se rendaient aux Etats-Unis.

En 1883, les chiffres ont augmenté pour notre région. L'Eure compte 7 émigrants, et la Seine-Inférieure, 46. Les Basses-Pyrénées tiennent toujours la tête, avec 640 émigrants; mais c'est le Lot qui est le dernier; ce département ne fournit que 2 émigrants. 5,100 nationaux ont quitté la France, et sur ce nombre, 2,737 se sont rendus aux Etats-Unis.

Au milieu de l'avenue de Villiers, un monsieur, ayant l'air d'un étranger, s'approche d'un sergent de ville et lui demande, d'une voix étrangère:

—Pardon, monsieur, n'y a-t-il pas par ici un chalet de nécessité?

—Un quoi?

Le monsieur lui dit quelques mots tout bas à l'oreille.

—Parlez donc français, et vous voudrez qu'on vous comprenne! s'écrie le sergent de ville. On dit: *water-closet*.

—Oh écrit donc B..., il se dit homme de lettres et je ne vois jamais rien de lui!

—Ce n'est pas étonnant, il ne fait que des œuvres posthumes.

Epitaphe ouïllie sur une tombe, au cimetière Montparnasse:

Ci-gît Gaspard Daroseau; il a été veuf quatre fois et il est mort avec la ferme espérance de trouver un monde meilleur!

Ayant entendu dire qu'on prodigue les statues dans Paris, un bourgeois maniaque se promène, avenue de l'Observatoire, et arrivé devant les chevaux marins de la fontaine Carpeaux:

—Ah! bien! si ce n'est pas honteux, tenez! s'écrie-t-il scandalisé, voilà qu'on dresse aux chevaux, maintenant, des statues!

Un comédien qui faisait partie d'une troupe de province, ayant à dire dans son rôle: "Ah! quand donc aurai-je un peu de repos!"—Jamais! s'écria son cordonnier qui était présent, jamais que vous ne m'ayez payé!

La rone d'un fourgon de la Banque se détache sur la place des Victoires. Un attroupement se forme autour du véhicule sur le flanc. Un monsieur, à un gamin:

—Que se passe-t-il donc là mon garçon?

—Bourgeois, c'est la Banque de France qui vient d'opérer un versement.

Maman a emmené Bébé se promener au Luxembourg, et la baby a été fort surpris de voir la Seine d'abord au Pont-au-Change, puis de le revoir au pont Saint-Michel.

—Ce sont les deux bras de la Seine, a dit la maman à Bébé qui ouvrait de grands yeux sans trop comprendre.

Le soir, à dîner, Bébé demande à son père:

—Petit père, le canal dans la propriété de grand-papa, il n'a pas deux bras comme la Seine!

—Non, mon chéri!

—Alors, il est manchot, dis!

Cueilli dans une ancienne chronique de Morger, qui écrivait, mélancoliquement:

"La Banque a émis, il y a trois ou quatre mois, de nouveaux billets de cent francs.

"On dit qu'ils sont bleus!"

—Comment, mon pauvre ami, tu épouses une femme médecin?

—Voyons! Elle est charmante.

—Oui, mais être ainsi exposé à un danger continuel!

—Tranquillise-toi. Elle soignera sa clientèle seulement. Moi, j'ai mon médecin.

BULLETIN FINANCIER.

Samedi 12 janvier 1884.

COMPTOIR D'ESCHANGES CLEARING HOUSE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Jusqu'à dix heures du matin.	Balances
Même temps la semaine dern..	3,089,489 00 — 391,419 09

HOTEL DES MONNAIES.

Exposé consolidé.

Dépôt d'or (onces)	50 02
do d'argent (onces)	58,626 50
Pays aux déposants, or	—
do do argent	58,243 96
Argent monnayé	—
Expédition de Standard Dollar	1,100
Prix de l'argent en lingots, par once, pour le fin	—

ARGENT AMERICAIN.

Argent américain (stelens) par titre de dollar [.. 85c

Prix de l'argent en lingots à Londres 50¾d

MONNAIE ETRANGERE

Dollar mexicain	86¼ @	87
Pièces de 5 francs	80 @	—
Pièce de 20 francs	3.80 @	3.90
Souverains	4.75 @	4.85
Pièces de 10 thalers	7.50 @	—
Doublons espagnols	15.40 @	—
Doublons patriotes	15.35	—
Doublons mexicains	15.40	—
Pièces de 20 pesos mexicains	19.25 @	19.40
Or des Etats-Unis	99¾ par pes	
Or de Californie	4.60 @	4.75
Or américain, pièces	7 25 @ 7 30	
Or américain monnayé	85 @ 90	
Or américain monnayé	8 p. 0/0 escompte	

MARCHE MONETAIRE

L'argent est en bonne demande et le marché est ferme.

Prête sur demande: aux banques 8 pour cent; aux banquiers 8 à 10 pour cent.

Les taux d'escompte pour au sont comme suit: Papier en vue ou à échéance ordinaire 7 à 8 pour cent

Prêts sur garanties collatérales..... 7 à— pour cent

Sterling à 6 A..... 8 à — "

REISCHMARKS—Commercial 94 à 94¼.

La STERLING est ferme.

Commissionnaires demandent et ont clear..... 81¼ à 82¾

Traites de banques (sommes fortes) 483½

do (sommes faibles 4—4

LES FRANCS sont stables.

Traites de commerces, 5,23¼ à —

Traites de banques, nominales. 5,21¼

Echéance longue

LE CHANGE A VUE SUR NEW YORK est stable.

Traites de commerces du pair à 25c de prime.

Les Banques tirent des chèques nominaux à 1/2 0/0 de prime par $1000

VALEURS DIVERSES.

Voici les dernières cotes connues touchant les diverses actions enthousiastes:

	offre.	dem
U. S. 4 0/0 ici	122¾	—
do do	126¾	—

VENTES A LA BOURSE DE LA NLLE ORLEANS.

Bureau à 10 A. M.

La 7's 66% 67	Prime 89¾ 90¼

Bureau à 12.

52 actions du Union Nat. Bank..... 115

La 7's 66% 67	Prime 89¾ 90¼

Bureau à 2 P. M.

25 actions du N. O. Gas Light Co	83¾
5,000 City 6 0/0 certificates	98¾
3,000 Consolidated Cte	98¾
La 7's 66% 67	Prime 90 90¼

Bureau à 3:15 P. M.

La 7's 66% 67	Prime 90 —

ACTIONS ET BONDS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange

Banques.	Valeur	Offre	Demde
Canal & Banking Co	100	139	142
Citizens	100	121¾	123¼
Commercial	100	—	—
Germania Savings	100	112¾	120
Hibernia National	100	124¾	136¾
Louisiana National	100	138	139
Metro. Loan & Savings	100	116	117¾
Mutual National	100	—	—
N. O. National	100	225	250
People's	100	92	102
State Nation	100	145	160
Union National	100	115	115¼
Compagnies d'assurances.			
2 Associations	100	119¾	120
Factors and Traders Ins	100	119¾	120¾
Firemen's	50	84	—
Germania Insurance Co	100	122	130
Hibernia Insurance	100	—	—
Home Ins	40	40¾	41
Hope Insurance	100	105	108
Lafayette	100	65	65
Maranatha Mutual	100	116¾	117
Merchants & Traders Ins	100	122	125
N. Orleans Ins Ass	50	—	37½
New Orleans Ins Co	50	—	32
People's Insurance	25	32	34
2 Pacific Insurance	100	139	140
Southern Insurance Co	100	140	—
Teutonia	100	131	—
Compagnies de chemins de fer Urbaines.			
Carrollton	100	102¾	103¼
2 Crescent City	100	99¾	102¼
Jumel and Claiborne	100	—	—
New Orleans City	100	101¾	102¼
Orleans	100	47	—
St. Charles Street	50	72½	75
Actions d'Usines.			
Consol Oil Works Co	100	—	—
C C Sugar Refinery	100	60¼	62
City Gas Light Co	100	41¾	42½
Lay, Bonner & Co	100	—	—
Jefferson City Gas Light Co	100	63	—
Louisiana Ice Manufacturing	50	31¾	32¼
Louisiana State Lottery Company	100	—	—
Louisiana Oil Company	100	73½	80½
Mississippi Levee Board	100	—	—
N O Gas Light Company	100	83¾	84½
N O. Waterworks Co	100	53¾	53¾
Planters Crescent Oil Co	100	98¾	101
Sugar Refining Co	100	94	—
Stock Exchange Clearing House	50	—	—
8 others Mfg & Export Co	100	—	—
Southern Cotton Oil Co	100	—	—
Tight Co	100	94½	97½
Fonds et Dettes d'Etat			
6		66⅞	67
Two		—	—
Fours		—	—
Threes (Baby Bonds		63¾	64
Dettes de Ville.			Dates Dernes
Firemen's		90	90½
Issued 1875.			
Premium drawn number		164	170
Privileges sur bons à prime		¾	¾
Crescents 68		103¾	105
City Cons. Ex		103¾	105
Extended 68		101	103
City 6 0/0 Cts.		94½	—
City 6 0/0 Cts. for Cons Cons		9.%	—
Other City Bonds		—	—
Issued 1853		—	—
Bons Divers.			
Canal & Claib. St. rr mort		—	—
New Orleans, St. Louis & Chicago R. R.			
4 back. R. R. 1st mort		—	—
Back. R. R. 2d mor cou		114	117½
Back. R. R. 3d mor cou		118	118
Morgan's & T. 1st mort		—	—
N O Pacific RR 1st gou mtge		85	89
St Charles Street Con mortgage		—	—
N. O. City RR Co mort		109¾	111¾
St Charles St RR mortgage		110	112
N O Water Works Co mtge		—	105
Le Log Mtge mort		—	—
Levee Steam Cotton Press Mtge		—	—
Certificates et Warrants.			
State Warrants		—	—
1883, Constitutional		—	98¼
1883 Ordinary		—	92¾
Police Jury		—	—
Certificats d'école d'Etat		—	—
City Time Cte		—	64½
Jan. 1879	